Publié sur le site internet de la commune le Le Maire Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID: 001-210103479-20230405-2023036-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2023-036

Séance du 05 AVRIL 2023 Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 16 Qui ont pris part à la délibération : 17

<u>Date de la Convocation</u> : 27/03/2023 <u>Convocation affichée et diffusée le</u> : 27/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 05 avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS: M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

POUVOIR

Mme BRUYAS Séverine a donné pouvoir à Corine MARTIN GAJAC M. COLLET Baptiste a donné pouvoir à Gilles GROSSAT Mme GONZALEZ Sindy a donné pouvoir à Christophe HENRY

M. Christophe HENRY a été nommé secrétaire de séance.

Objet: Subventions aux associations pour l'année 2023

Monsieur Gilles GROSSAT, Adjoint aux finances, présente les demandes de subvention reçue. Il convient de se prononcer sur les attributions des subventions aux associations.

M. Jean DA COSTA et Richard GAY ne prennent pas part au vote

A l'unanimité des votants les subventions ont été votées comme suit :

	BP 2023
ASSOCIATIONS COMMUNALES	15 650,00 €
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	150,00 €
AMICALE DE PECHE DU FORMANS	250,00€
ASSOCIATION TENNIS CLUB DE ST DIDIER	250,00€
ASSOCIATION ENTENTE DE CHASSE	250,00 €
ASSOCIATION FORMALIENNE EXPLORATION	250,00€
ASSOCIATION PASSAGE A L'ACTE	250,00 €
UNION SPORTIVE DU FORMANS (SDF-St Bernard)	250,00€
ASSOCIATION RENCONTRES ET LOISIRS DU FORMANS	250,00 €
ASSOCIATION LES CAVALIERS DU FORMANS	250,00€
UNION DES COMMERCANTS	500,00 €
AMICALE DES BOULES JOYEUSES DES BRUYERES	750,00 €
SAINT-DIDIER ANIMATIONS	1 500,00 €

	1	Envoyé en préfecture le 13/04/2023 Reçu en préfecture le 13/04/2023	
ASDCR-ASSOCIATION SAINT DIDIER COMMUNE RURALE	Reçu	€ 54 6	
		001-210103479-20230405-2023036-DE	
PASAE	500,00		
ASSOCIATION "L'ILE AUX ENFANTS"	500,00	€	
SOU DES ECOLES LAIQUES	500,00	€	
ASSOCIATION "L'ILE AUX ENFANTS" CENTRE AERE	9 000,00	€	
Fanfare pour la classe annuelle des conscrits	250,00	€	
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	1 202,00	€	
CROIX-ROUGE	150,00	(€	
JEUNES SAPEURS POMPIERS	150,00	I€	
Banque alimentaire	150,00	€	
COLLEGE JEAN MOULIN	192,00)€	
RASED (OCCE-Psychologue scolaire)	260,00)€	
SPA LYON SUD EST	-	€	
Boules joyeuses des bruyères subvention exceptionnelle			
Conteurs de Trévoux			
ADMR	150,00)€	
Ain Calin de Guess			
Saône Vallée Tennis de Table	150,00)€	
TOTAUX	16 852,00		
BUDGET	21 000,00		
Reste à répartir	4 148,00	the second second	
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	1 536,00	0€	
UNION SPORTIVE DU FORMANS (SDF-St Bernard)			
ASDCR Tranche 2 des travaux			
Transfert compte 022 Dépenses imprévues			
AS de Cœur	1 536,00		
Nouveau Budget	21 000,00		
Reste à répartir	2 612,00)€	
Non distribué vis-à-vis enveloppe globale			
	BP2023		

Une copie de la présente délibération sera transmise au Trésorier de la commune

Ainsi fait et délibéré le 05 avril 2023

Pour extrait conforme,

Le Maire

Frédéric VALLOS

Le secrétaire de séance Christophe HENRY

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans les deux mois suivants son entrée en vigueur.